

FERRIÈRE LA GRANDE

JANVIER-AVRIL 2018/ N°37

MAGAZINE



DOSSIER

Une véritable police de proximité

FERRIÈRE EN MOUVEMENT

Du nouveau pour l'ALSH Maternel

VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Ferrière Remise en Forme

SOMMAIRE



ZOOM EN IMAGE 4 à 5



FERRIÈRE PRATIQUE 6

Le Pacte Civil de Solidarité (P.A.C.S.)
Des nouvelles du projet DEMOS
Les services municipaux



DOSSIER 7 à 9

Une véritable police de proximité
La Vidéoprotection et la Sécurité Publique
Rappel à l'Ordre
Campagne de stérilisation des chats errants



VIE DE NOS ASSOCIATIONS 10 à 11

Devoir de mémoire : concours «mémoire vivante»
Ferrière Remise en Forme : c'est nouveau !



FERRIÈRE EN MOUVEMENT 11 à 12

L'entreprise Sogesambre
Du nouveau pour l'ALSH Maternel 3/6 ans
Le Père Paul est le nouveau prêtre



TRIBUNES POLITIQUES 13



VOS ANIMATIONS 14 à 15



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE FERRIÈRE

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h

Permanence Etat Civil
Samedi de 9h30 à 11h30
Tél. 03 27 53 17 40
1 Place Gambetta
mairie@ferrierelagrande.fr

CCAS/MES

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h
Fermé le mercredi après-midi
15 rue Roger Salengro
Tél. 03 27 64 25 88

POLICE MUNICIPALE

15 Rue Roger Salengro
Tél. : 03 27 64 45 65

SERVICES TECHNIQUES

Lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h
13 rue Victor Hugo
Tél. : 03 27 65 40 33



Chères Ferrières et chers Ferriérois,

Alors que l'année 2018 se profile, j'aurai l'occasion, avec mon équipe municipale, de vous présenter mes vœux le dimanche 14 janvier prochain à 17 H 00, à la salle Gabriel Dubois, et je suis impatient de vous y rencontrer.

Lors de cette manifestation, j'évoquerai avec vous les projets qui concernent notre ville. En attendant, je souhaite vous parler sécurité publique. En effet, cette thématique est importante et je sais qu'elle vous intéresse.

Toutes les villes, petites ou grandes, sont victimes à un moment ou à un autre d'incivilités ou de dégradations. Ferrière-la-Grande n'échappe pas à la règle malheureusement. Les maires sont souvent confrontés à ces situations, et nous nous devons de prendre des mesures adaptées aux problèmes posés. C'est ce que je fais à Ferrière-la-Grande depuis plusieurs années maintenant.

Vous le verrez par vous-mêmes en feuilletant ce magazine municipal ; la commune a fait le choix d'installer de la vidéo protection dans différents endroits de la ville.

La police municipale, quant à elle, a été dotée d'un nouveau véhicule, de matériel informatique performant, du matériel de verbalisation électronique et de tout le matériel de sécurité nécessaire aux interventions.

C'est elle qui assure également la sécurité aux abords des écoles, veille au bon stationnement des véhicules, ainsi qu'au respect des arrêtés municipaux pris par le maire. A ma demande, elle effectue aussi des horaires décalés, tard dans la soirée, et ce, plusieurs fois par semaine.

Garant de la bonne santé financière de notre commune, je sais que les années à venir resteront compliquées, et ce particulièrement avec la suppression annoncée des emplois aidés.

Néanmoins, sans avoir augmenté les impôts depuis quatorze ans, nos investissements restent conséquents dans de nombreux domaines dont celui de la sécurité des Ferrières et Ferriérois. Je les assume pleinement et je peux vous dire qu'ils vont se poursuivre dans les années à venir.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma perspicacité sur tous ces sujets, car je sais que vous appréciez notre belle ville, et c'est là tout le sens de mon engagement à vos côtés.

Je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Philippe Dronsart

Maire de Ferrière-la-Grande
Vice-président de la CAMVS



10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

Pour les 10 ans de la médiathèque, diverses activités ont été organisées pour les petits et les grands : ateliers marque-page et lecture, concours de soupe...



INAUGURATION ESPACE HENRY FONTAINE

Un espace «Henry Fontaine», historien local a été inauguré à la médiathèque lui rendant hommage en présence de son épouse.



CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR

Cette année, deux couples ont fêté leurs Noces d'Or. Monsieur et Madame Hugé et Monsieur et Madame Hénaut. Un moment convivial partagé avec leurs amis et leurs familles.



EXPOSITION DES PEINTRES FERRIÉROIS

Encore une belle exposition cette année de nos peintres Ferriérois. Les artistes ont présenté leurs œuvres à la salle des Fêtes pour la 14^{ème} année. Un moment très joyeux et convivial pour eux comme pour les visiteurs venus nombreux admirer leur travail.



MARCHÉ DE NOËL ASSOCIATIF

Beaucoup de visiteurs au marché de Noël des associations venus admirer ou acheter des produits de fabrication artisanale. Ambiance festive lors de cette journée avec la visite du Père Noël et de ses lutins.



DISTRIBUTION DES COLIS

Cette année un peu plus de 750 colis ont été distribués aux seniors de 65 ans et plus. Certains sont venus à la salle des Fêtes dans une ambiance conviviale.

FERRIÈRE PRATIQUE

Des nouvelles du projet DEMOS



Un groupe de 12 enfants âgés de 7 à 11 ans a débuté en novembre les ateliers **DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale)** pour une durée de 3 ans. Ce projet est coordonné par la Philharmonie de Paris, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et le service jeunesse pour la ville de Ferrière-la-Grande.

Demos développe une pédagogie s'appuyant sur : un apprentissage collectif, une pédagogie orale, une approche corporelle et sensible de la musique, une stimulation de la créativité, une transmission du patrimoine. Il s'adresse essentiellement à des enfants qui n'ont pas accès au conservatoire.

La musique et la pratique de l'instrument sont introduits dès les débuts de l'apprentissage. Les notions de solfège sont intégrées progressivement avec la pratique et l'apprentissage est complété par une sensibilisation culturelle (fréquentation de concerts, visites de musées...).

Chaque enfant se voit confier son instrument de musique qu'il ramène à la maison. Il suit 4 heures de cours par semaine, hors temps scolaire, dans la structure sociale qu'il a l'habitude de fréquenter. Ces séances, encadrées par deux musiciens professionnels et un travailleur social, se font par groupe de 15 enfants.

Ils seront encadrés par des professionnels et bénéficieront de deux ateliers par semaine et de stages (regroupement). Des restitutions publiques en présence des familles sont régulièrement organisées dont un grand rassemblement orchestral par an.

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)



Depuis le 1/11/2017, la gestion des PACS est de la compétence des communes et assurée par les officiers d'état civil aux lieux et place des greffes des tribunaux d'Instance.

Pièces à fournir pour la constitution du dossier de PACS :
- La convention de PACS CERFA 15726*02 ou une convention manuscrite qui doit obligatoirement mentionner « Nous, X, Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions des articles 515-1 à 515-7 du Code Civil »
- La déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non parenté, non alliance et résidence commune CERFA 15725*02
Ces deux documents devront être signés en mairie
- une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)
- L'acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire Français ou de moins de 6 mois pour le partenaire né à l'étranger.
Des pièces complémentaires seront demandées pour certains cas particuliers.

Les différents imprimés sont également disponibles au service état civil que vous pouvez contacter au 03 27 53 17 41

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de demander la présence de Monsieur le Maire, merci de l'indiquer à lors du dépôt de votre dossier.

SERVICES MUNICIPAUX

Afin de toujours améliorer le service apporté aux habitants, quelques changements ont été réalisés dans la localisation des services municipaux.

Dans le bâtiment principal, Place Gambetta, vous retrouvez les services suivants :

- Accueil,
- Direction Générale et Ressources Humaines,
- Etat Civil,
- Entretien,
- Finances et Achats.

Rue Victor Hugo vous retrouverez :

- l'accueil des Services Techniques,
- le service Enfance et Affaires scolaires,
- le service des Sports
- le service Communication, Culture et Animation de la ville,
- Le service aux Associations,
- La Maison des Jeunes avec la permanence d'accueil de Réussir en Sambre Avesnois.





Action de prévention à la Sécurité routière dans les écoles.

DOSSIER /

Une véritable police de proximité

La sécurité des habitants est l'une des priorités de la Municipalité.

Placé sous l'autorité du maire, avec un effectif de deux agents, le service police municipale effectue de nombreuses interventions dans différents domaines.

Leur rôle est d'améliorer la qualité de vie des personnes en travaillant en lien avec les administrés pour faire respecter les règles de bonne conduite, maintenir le bon ordre et réduire le sentiment d'insécurité. Ils participent à la lutte contre les incivilités mais aussi contre la petite et moyenne délinquance.

Avec à disposition des moyens importants pour assurer leurs fonctions, les agents travaillent également en étroite collaboration avec les services de la police nationale.

La sécurité publique est essentielle au bien-être de la ville et de ses habitants.

LA VIDÉOPROTECTION ET LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Vidéoprotection : un dispositif de dissuasion

Afin d'éviter les dégradations de biens publics, plusieurs caméras de vidéoprotection ont été ou vont être installées sur le territoire communal.

Les écoles et les équipements sportifs sont déjà pourvus de caméras depuis plusieurs années.

En juillet dernier, suite à la mise en place d'une aire de jeux, le Relais Eco-Vélo a également été placé sous vidéoprotection. Début 2018, six ou sept caméras supplémentaires seront installées pour notamment sécuriser la Place Gambetta et ses abords.

Toutes ces caméras sont installées pour prévenir les atteintes aux personnes et aux biens. Elles permettent de sécuriser les endroits publics et de prévenir la délinquance dans ces lieux.



La Sécurité Publique : un service universel



Adjoint chargé de la Sécurité Publique, des Transports et de l'Environnement, Yvon Mille a fait de la Sécurité Publique un enjeu majeur de la politique municipale voulue par le Maire.

Outre les mesures de sécurité routière classiques (panneaux de signalisation, aménagement des routes et limitations de vitesse), la sécurisation des

espaces publics est un aspect important de sécurité municipale.

La Police Municipale veille à la sécurité et au bien-être des habitants : entrées et sorties des écoles, problèmes de stationnement mais également problèmes de voisinage...

La Police Municipale a aussi un rôle pédagogique et se rend régulièrement dans les écoles pour donner des cours de sécurité des piétons aux enfants. Chaque enfant reçoit ensuite un diplôme afin de valoriser l'apprentissage et l'écoute.

Le service accompagne également les manifestations organisées par la Municipalité ou les associations communales. Outre sa présence éventuelle, un dossier de sécurité est établi pour chaque manifestation et envoyé en sous-préfecture.

Vous pouvez contacter la Police Municipale au 15 rue Roger Salengro et au 03 27 64 25 88.

RAPPEL À L'ORDRE

Le 10 Novembre dernier, Philippe DRONSART, Maire de Ferrière-la-Grande et Jean-François CRÉON, Procureur de la République ont signé le protocole de mise en œuvre de la procédure de Rappel à l'Ordre.

Ce dispositif permet de convoquer les auteurs de troubles ou incivilités perpétrés dans la ville et ainsi agir rapidement et efficacement.

Cette pratique complète les actions de prévention menées par le service Jeunesse, le Centre Social et la Police Municipale dans leurs domaines respectifs.

Tout contrevenant, qu'il soit mineur ou majeur, pourra être convoqué en mairie pour se voir rappeler ses obligations.

Le Maire ne peut recourir au Rappel à l'Ordre que pour des faits que ne constituent pas un délit ou un crime.

Le Rappel à l'Ordre peut s'appliquer par exemple au non-respect des arrêtés de police du maire, aux contraventions au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité

ou à la salubrité publique et à d'autres faits relevant d'une peine contraventionnelle et les comportements n'emportant pas de qualification pénale.

Cette procédure se fait en lien permanent avec le parquet et le Procureur de la République, qui, le cas échéant, peut décider de poursuivre les auteurs.



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



La Municipalité a lancé une campagne de stérilisation afin de réduire la prolifération de chats dans certains secteurs de notre ville, cela permet de diminuer les nuisances, les odeurs d'urines, les batailles en pleine nuit tout en gardant les chasseurs de nuisibles sur le terrain.

Cette campagne est subventionnée par : la fondation 30 millions d'amis pour l'identification et la stérilisation (70%); la Commune et l'association «l' Arche du Val de Sambre» pour les soins (30%). Elle est portée par la police municipale (transport en clinique), l'association (convalescence et nourriture) et les habitants des quartiers (pour le trappage et convalescence).

Treize opérations de stérilisation ont déjà été effectuées, nous avons sorti de la rue 2 chats malades qui ont été soignés et mis à l'adoption, une chatte errante opérée d'un cancer pour lui éviter des douleurs, nous avons actuellement une chatte accidentée en soins (fracture du bassin).

À RETENIR

200 enfants déjà sensibilisés à la sécurité routière

23 000 € c'est le coût d'installation de la vidéoprotection aux abords du Relais Eco-Vélo et de la Place Gambetta

13 opérations de stérilisation effectuées depuis septembre

DEVOIR DE MÉMOIRE

Concours Mémoire Vivante

Le concours «mémoire vivante» est un concours national proposé dans les écoles. Dans notre commune, c'est l'association UNC/AFN représentée par Joël Marié qui organise ce concours. Tous les ans, un thème est proposé, les élèves des classes de CM1/CM2 propose un texte, une histoire sur ce thème. Cette année, c'est Cames Robin de l'école primaire du Centre qui remporte le 1^{er} prix suivi de Duplat Jules de l'école Georges Maufroy et le 3^{ème} est Weaver-Caulery Lucas de l'école primaire Centre. Nous vous proposons l'intégralité de leurs textes.



Texte de CAMES Robin

L'après guerre - 1923

Chers parents, la guerre est finie depuis maintenant cinq ans... Désormais j'habite à Maubeuge et j'ai deux enfants : Titouan et Raphaël. J'ai survécu avec ma femme Léane dans une cave...

Aujourd'hui, nous pouvons travailler, ma femme et moi, nous tenons une épicerie. Tout avait été dévasté par les bombardements et les attaques aux gaz... et maintenant les transports ont évolué : les voitures arrivent.

Les pertes ont été incroyables : près de dix millions de Français y ont laissé leur peau. Le chauffage commence peu à peu à remplacer le poêle à bois qu'on ne trouvait que dans le salon et l'électricité supplée la lampe à pétrole.

Les femmes sont de plus en plus coquettes, elles portent de beaux vêtements et elles mettent du maquillage. Je crois qu'on appelle ça la mode... Mais ça c'est dans les grandes villes.

Aussi, je me rappelle quand nous sommes sortis de la cave le 12 novembre 1918, notre maison ressemblait à un champ de briques, plus rien n'était comme avant. Des corps, des éclats d'obus, des chevaux morts, des chars détruits et des trous d'obus. Nous, nous sommes vivants, vous aussi et nous mesurons cette chance.

Votre fils Robin qui vous aime

Texte de DUPLAT Jules

14 Décembre 1915

J'ai 11 ans, je m'appelle Georges. Mon père est parti à la guerre et ma mère doit le remplacer dans l'usine de textile. Parfois, je vais travailler avec maman, mais le plus souvent, je me retrouve tout seul à la maison

3 Décembre 1915

Cela fait un an que maman et moi vivons dans les mêmes conditions. Les quantités de nourriture sont restreintes même si maman essaie d'acheter des denrées au marché noir.

Je ne vais plus à l'école et cela me manque. Je dois travailler à l'usine et maintenant nous devons confectionner des uniformes pour les Allemands. Nous entendons sans cesse des coups de feu. Les bombardements se multiplient. Nous devons nous cacher à la cave. C'est terrible.

28 Juillet 1917

J'ai peur. Cela va faire six mois que je n'ai pas reçu de nouvelles de mon père. J'ai peur, peur de le perdre, peur qu'il soit blessé ou bien même mort, peur qu'il ne revienne plus. La guerre est vraiment horrible.

11 Novembre 1918

C'est la fin de la guerre. Malheureusement mon père n'est pas revenu. Il est mort ; un obus a éclaté à un mètre de lui. La guerre est finie mais moi je suis très triste.

Texte de WEAVER-CAULERY Lucas

La situation des femmes et des enfants après la guerre

Après les quatre années de guerre, les habitudes de vie ont changé surtout pour les femmes et les enfants. On parle d'émancipation des femmes et d'apparition d'une nouvelle pensée féminine. En effet, après la guerre, certaines catégories de femmes ont pu continuer à travailler et certaines femmes ont pu bénéficier de postes à responsabilités laissés vacants par les hommes morts au combat. On a assisté à l'évolution du travail en usine. De plus, les emplois tertiaires (banque, assurance, service public...) se sont fortement développés pour les femmes. En 1919, le baccalauréat a été accessible pour les jeunes filles ce qui leur permettait d'aller à l'université. Après la guerre, les femmes se sentent moins prisonnières. Elles changent de tenues vestimentaires et d'aspect physique. Les femmes se libèrent, elles invitent les hommes. On parle de «femmes modernes». Mais ces changements concernent surtout les femmes qui vivent en ville, ils sont moindres pour les «femmes rurales». En ce qui concerne les enfants, on remarque que les adolescents remplacent le travail masculin dans les champs et les usines. Les enfants ont appris à vivre sans père pendant quatre ans, ils sont donc plus responsables, plus autonomes. Après la guerre, on constate un allongement de la durée d'instruction..

En conclusion, on remarque que les changements opérés après la guerre n'ont fait que progresser au fil du temps.



SPORT

Ferrière Remise en Forme



Ferrière Remise en Forme dans les starting blocks...

C'est le jeudi 15 novembre 2007 qu'a eu lieu le premier entraînement du club. A l'époque, une quarantaine de personnes se réunissait tard le soir, au bord du bassin de la piscine Tournesol à Louvroil. Au programme, footing autour du lac du Paradis, renforcement musculaire sur la plage du bassin et natation.

Rapidement cette formule décrocha un franc succès, le bord du bassin ne suffisait plus à accueillir les nouveaux adhérents. A partir de ce moment, les cours de renforcement musculaire ont été transférés dans la salle de sport du collègue Jacques Brel de Louvroil.

Puis il y a trois ans, le coach Arnaud PROUVOST fut le premier à ouvrir un créneau de Cross training dans le bassin de la Sambre. Cette méthode de préparation physique est à la base destinée aux forces d'interventions, aux militaires, aux services de police et pompiers.

A noter que cette discipline est maintenant reconnue officiellement comme un sport et régie par la Fédération Française de Force Athlétique depuis le mois de juin.

Début 2018, Arnaud sera sûrement le premier Français diplômé par cette fédération, puisqu'il vient de passer avec succès plusieurs examens à Orléans avec 7 autres personnes originaires de toutes la France.

Désireux de s'occuper du bien-être et de la santé des Sambriens, Arnaud vient de développer une nouvelle entité «Ferrière Remise en Forme». Aidé par des adhérents de Louvroil, une belle salle de fitness vient de faire peau neuve dans un bâtiment des locaux de l'ancienne Spie Batignolles rue Ernest Lesaffre.

Avec d'autres coachs, bien connus dans le domaine sportif, il proposera dès le début d'année des cours de Zumba, HIIT, Yoga, Stretching, Barre à terre, relaxation, cours sénior, et bien d'autres encore ainsi que des cours de mouvements naturels pour les enfants. Ces cours auront lieu les midis et en soirée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Facebook «Ferrière remise en Forme» ou celle du coach «Arnaud Prouvost». Vous pouvez également contacter l'association au 06 46 45 21 57.

Du nouveau pour l'ALSH

Maternel 3/6 ans

Voulu par la municipalité en complément de l'accueil des 6/12 ans proposé par le service Enfance, le Centre-Social de Ferrière-la-Grande proposera dès janvier 2018, un accueil de loisir pour les maternels le mercredi en période scolaire.

Celui-ci se fera toute la journée au local des Trigolos de 9h à 17h (avec possibilité de cantine le midi).

Pour tous renseignements et inscription, veuillez contacter Anne-Sophie au Centre Social au 03 27 64 93 88.



L'entreprise Sogesambre

L'entreprise Sogesambre est une entreprise familiale dont l'ancienne dénomination bien connue à Ferrière-la-Grande était la CLECIM. Son activité principale était la chaudronnerie.

Madame ETHUIN, actuelle directrice, a repris l'affaire il y a 13 ans à son grand-père qui l'avait reprise lui-même en 1990.

Son activité est tournée aujourd'hui vers la manutention de charges lourdes, les activités nécessitant l'utilisation de ponts roulants et le stockage de palettes.

L'entreprise souhaite également développer son activité de location de bâtiments, principalement à usage tertiaire (cabinet d'étude...). Ces locations ne sont pas ouvertes aux particuliers mais uniquement destinées aux entreprises.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Mme ETHUIN au 03 27 21 99 31 ou au 06 26 54 68 13.



Le Père Paul est le nouveau prêtre

Alors qu'il officiait depuis 2009 au sein de la paroisse Sainte Bertille, le Père Paul Ndaya est désormais le prêtre de la paroisse Sainte Waudru en Val de Sambre dont l'église Saint Amand de Ferrière-la-Grande fait partie.

Le Père Paul Ndaya a été officiellement installé au cours d'une messe célébrée par le doyen du Val de Sambre, le Père Pascal Romefort et a ensuite été reçu en mairie par monsieur le maire qui lui a remis symboliquement les clés de l'église.



UNIS POUR FERRIÈRE - Majorité Municipale

En cette fin d'année 2017, sacrifions à la constructive tradition du bilan. Car les douze derniers mois ont été riches en concrétisations pour Ferrière la Grande : une aire jeux pour enfants, la rénovation de la rue Paul Doumer, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle des fêtes et de l'école Georges Maufroy... et la si attendue dernière phase de destruction des bâtiments de la friche Miroux qui, depolluée et renaturée, ouvre de nouvelles perspectives sur notre belle commune.

Pour l'an qui arrive, nous espérons que le gouvernement nous laisse les moyens de finaliser les ambitieux projets que porte la majorité municipale et que les emplois que la ville crée et dont les Ferriérois ont besoin pourront être sauvegardés.

Retrouvez nous le dimanche 14 janvier pour ce grand moment d'échanges et de convivialité qu'est la cérémonie des vœux.

Dans cette attente, le groupe Unis pour Ferrière vous souhaite de joyeuses et paisibles fêtes de fin d'année.

FERRIÈRE RENOUVEAU - Opposition Municipale

Dans la nuit du 28 au 29 octobre, en centre-ville, l'entrée de la mairie et les biens de certains riverains ont été dégradés. D'autres lieux sensibles sont connus et nombre de cambriolages sont commis dans notre commune. Le laxisme judiciaire, notamment pour les récidivistes, est en cause.

Mais la Loi charge les maires d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, dont la répression des « rassemblements nocturnes » et de tous actes compromettant la tranquillité publique.

Le renforcement des moyens humains et matériels de la police municipale est donc une priorité absolue, notamment pour patrouiller la nuit. La seule vidéosurveillance n'est pas à la hauteur des problèmes d'insécurité et génère le déplacement de la délinquance. Face aux voyous, Ferrière Renouveau, n'est jamais dans le déni ou la passivité.

La fin de l'année a vu le départ de deux géants, chacun dans leur registre : Jean d'Ormesson et Johnny Hallyday. Lors des fêtes de Noël et du nouvel an, retrouvons la chaleur de la cellule familiale et des amis fidèles. Que chacun et chacune d'entre vous puissent bénéficier de cette parenthèse durant laquelle, on oublie nos soucis (plus ou moins graves).

Au-delà, nous présentons aux ferriéroises et aux ferriérois, nos vœux les plus chaleureux de bonheur et santé pour l'année 2018.

INDÉPENDANTS - Opposition Municipale

L'année que nous venons de passer fut riche en événement de toute nature. Un des faits les plus marquants fut ce phénoménal bouleversement sur le plan politique qui entraîna une redistribution totale des cartes, faisant quasiment disparaître ou éclater les partis traditionnels et ouvrant la voie à un nouveau courant d'idées, résolument décidé à s'affranchir des anciens clivages, aujourd'hui complètement dépassés.

Reste à savoir quel impact les réformes annoncées auront sur nos communes, leur gestion quotidienne et leur développement. Concernant notre commune nous avons suivi cette année avec beaucoup d'intérêt les projets en cours tel que l'aménagement des Friches Miroux, devant permettre la résorption des crues, ainsi que de nouveaux projets tels que la transformation future des friches Bruhaux en zone d'habitation et celui de la friche Uranie qui ont reçu notre soutien.

Un autre projet d'envergure est l'aménagement de la place Gambetta et de ses abords, projet en discussion notamment avec les commerçants, le problème étant de pérenniser les possibilités et facilités de parking.

L'année 2018 sera donc une année importante dans les décisions à prendre. Nous veillerons, comme toujours, à l'intérêt général et au bien-être des ferriérois.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Gilbert SCHERER Isabelle CORNEE .

VOS ANIMATIONS

JANVIER



07/01 : Loto organisé par la Protection Civile,
14h, Salle des Fêtes.

14/01 : Voeux de la Municipalité à la population,
17h, salle Gabriel Dubois.

20/01 : Repas organisé par l'Iris Club,
19h30, salle des Fêtes.

20/01 : Nuit de la lecture, 18h, Médiathèque.

27 et 28/01 : Salon de l'Artisanat d'art, organisé par le
Lions Club Maubeuge Floriannes, 19h30,
salle des Fêtes.

FÉVRIER



02/02 : Concert de l'Harmonie Municipale, 20h,
salle des Fêtes.

11/02 : Repas des seniors, 12h, salle des Fêtes.

25/02 : Vide grenier, organisé par l'Arche du Val de
Sambre, 10h à 18h, salle des Fêtes.

25/02 au 04/03 : Ducasse des Ingélés,
Place Gambetta.



CONCERT HARPE EN AVESNOIS 04 FÉVRIER 2018 16H ÉGLISE ST AMAND

Harpe et Pianoforte

Le duo interprète de la musique baroque sur des instruments d'époque. Il propose des oeuvres de Ignaz Pleyel, J.B. Krumpholtz, J.L. Dussek, L.J. Naderman.

Virginie Tarrete joue sur une harpe Erard à simple mouvement de 1805 et Alain Roudier joue sur un Pianoforte Erard.

Tous les deux partagent leur passion pour les instruments anciens avec de nombreux auditoires en Europe et organisent également des stages et des conférences.



MARS



25/02 au 04/03 : Ducasse des Ingélés, Place Gambetta.

04/03 : Election de la Formidable grand-mère,
organisé par Evasion, salle des Fêtes.

10/03 : Repas, organisé par la Ferrièreoise, 19h30, salle des Fêtes.

17/03 : Repas, organisé par le Judo Club, 19h30, salle des Fêtes.

24/03 : Repas, organisé par le Basket Club, 19h30, salle des Fêtes.

31/03 : Repas, organisé par le Volley Club, 19h30, salle des Fêtes.

AVRIL

07/04 : Brocante, organisé par l'APE de
l'école du Centre, salle des Fêtes.

22/04 : Buffet campagnard, organisé par l'UNC,
12h, salle des Fêtes.





2018 Invitation

Le Conseil Municipal
vous convie

à la cérémonie des Voeux à la population

dimanche 14 Janvier à 17h

Complexe sportif

Rue Sadi Carnot Ferrière-la-Grande